

ADMINISTRATION

48, rue de la République
ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
A PARIS : AGENCE HAVAS

L'ECHO DE LYON

RÉDACTION

48, rue de la République
MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

TENTATIVE CRIMINELLE

AUX MINISTÈRES DE L'INTÉRIEUR ET DES COLONIES

AUJOURD'HUI :

L'ESCADRE FRANÇAISE A CRONSTADT. — Visite du czar et de la famille impériale à l'escadre. — A bord du yacht Dierjava. — LE TOAST DU CZAR.

QUESTION D'ATTITUDE

On ne saurait, certes, reprocher au Parlement de n'avoir pas travaillé pendant la dernière session, n'y eût-il eu que la discussion des tarifs de douane à la Chambre et celle des conditions du travail au Sénat.

Les derniers incidents ont laissé une impression sèze fâcheuse, du moins quelque peu désagréable. On s'est demandé si, sous des prétextes futiles, l'ère des crises ministérielles allait recommencer. On s'est demandé aussi si le gouvernement s'était suffisamment appliqué à imprimer à la majorité, une direction nécessaire, d'autant plus indispensable que c'est le devoir de la majorité, une fois qu'elle a accordé sa confiance à un ministère, de ne pas la taquiner sans motif, sous peine de lui enlever l'autorité morale dont il a besoin pour l'accomplissement de sa mission.

Le péril, dans les circonstances présentes, serait d'aller à tâtons, au hasard, sans idées arrêtées ou précises, d'après les inspirations du moment. Le but incontestable et persistant de la coalition réactionnaire n'a pas varié ; il reste le même ; à tout instant, elle prend soin de nous en avertir ; c'est de semer sous toutes les formes l'agitation, le trouble, le désordre ; c'est de rendre stériles les vœux de tous les bons citoyens en faveur de l'apaisement et de la prospérité des affaires, c'est de fournir à leurs journaux des motifs ou des prétextes pour s'écrier : « La voilà votre République ! elle n'a rien fait ; elle est impuissante et incapable ; il n'en faut plus. »

Le procédé est connu ; il est vieux comme le monde. Faut-il admettre qu'il soit infallible et que notre pays en soit une fois de plus la victime ? Le mal étant si bien connu, aurons-nous donc la naïveté, ne pas dire la coupable sottise de ne pas nous en garantir, après tant d'expériences cruelles ?

Cela, qu'on n'en doute pas, dépend beaucoup de la clairvoyance du gouvernement et surtout de sa fermeté.

Son premier devoir, c'est de savoir ce qu'il veut, de le dire et surtout de le faire.

Si la majorité de la Chambre refuse de le suivre, il laissera la place à un autre ministère. Si elle ratifie son programme, il marchera du moins en plein jour et non à l'aveugle, avec l'assentiment des Chambres et du pays, dans une voie sûre et nettement tracée, à l'abri des chausse-trappes et des embûches.

« Voilà ce que je veux et seulement ce que je veux » tel doit être, dès la rentrée d'octobre, le langage de M. le président du conseil.

Le n'est pas seulement la franchise envers le pays qui prescrit au ministre cette attitude, c'est encore et surtout l'intérêt de la République.

Tout d'abord, il faut que le budget soit voté par les deux Chambres avant le 31 décembre et, pour cela, il n'y a que le temps et très juste.

En second cas, il s'agit d'écartier les discussions oiseuses et de prendre les mesures nécessaires à la défense de la République.

Il faut encore examiner les modifications qu'il y aurait peut-être lieu d'apporter, à la suite des dernières grèves, à la législation sur les syndicats. Il y a aussi la loi sur le renouvellement partiel de la Chambre.

Il faut mettre un frein à ce qu'on pourrait appeler, non pas la liberté de la presse, mais la toute-puissance de l'outrage.

Gouverner, a-t-on dit, c'est prévoir. Aujourd'hui, gouverner, c'est prévoir et agir.

Ceux-là seraient coupables envers la France, la liberté et la République, qui ne sauraient pas se rendre un compte exact de cette élatante vérité.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 25 juillet.

A L'ÉLYSÉE

Le lieutenant-colonel Dalstein, qui a été appelé à succéder au colonel Toulza, dans les fonctions d'officier de la maison militaire du président de la République, a pris ce matin son service à l'Élysée.

L'AMBASSADEUR DE RUSSIE

La baronne de Mohrenheim, femme de l'ambassadeur de Russie, a quitté hier soir Paris pour se rendre à Carcassonne.

MONNAIE POUR LE MAROC

La Monnaie de Paris a été chargée de la frappe des monnaies d'argent du Maroc. Cette nouvelle tire une importance de ce fait qu'on avait annoncé, il y a quelques semaines, que cette opération serait confiée à des banquiers allemands.

LE CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 25 juillet.

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Carnot.

NOMINATIONS DANS LA LÉGION D'HONNEUR

M. Fallières, ministre de la justice et des cultes, a fait signer un décret aux termes duquel sont promus dans la Légion d'honneur, au grade de commandeur : MM. Tétrau, président de la section du conseil d'Etat, et Merville, président de chambre à la cour de cassation ; au grade d'officier : MM. Mazeau, premier président de la cour de cassation ; Forquet de Dorne, premier président de la cour d'appel d'Angers ; Dor-

mand, procureur général près la cour d'appel de Poitiers ; Bellet, conseiller à la cour mixte d'Alexandrie ; Fromant, secrétaire général de la questure à la Chambre des députés, et Meignan, archevêque de Tours.

L'ESCADRE A CRONSTADT

M. Barbey, ministre de la marine, a informé ensuite le conseil que la division cuirassée du Nord, après son départ de Cronstadt, doit visiter certains ports de l'Angleterre. Son itinéraire a été réglé de manière à ce qu'elle soit le 20 août à Portsmouth, où la reine a manifesté le désir de la recevoir.

LES VACANCES

Le président de la République devant quitter Paris mardi, pour se rendre à Fontainebleau, les ministres, sauf affaire urgente, ne tiendront plus conseil jusqu'à nouvel ordre.

LES RAISINS SECS

Paris, 25 juillet.

Le ministre des finances a reçu, ce matin, M. Hardon, secrétaire général du syndicat des viticulteurs de France, qui lui a remis une pétition adressée par ce syndicat au sujet de l'exemption de la taxe de fabrication accordée pour les raisins secs destinés à la consommation personnelle et de famille.

La loi du 26 juillet 1890, est-il dit, sur la fabrication des vins de raisins secs, exempte de la taxe de fabrication les raisins secs destinés à la consommation personnelle et de famille ; elle ne les astreint pas aux formalités de prise en charge auxquelles sont soumis les raisins secs destinés à la fabrication industrielle ; mais elle n'indique pas quelle est la quantité de raisins secs au delà de laquelle ceux-ci seront considérés comme dépassant pour le même déclarant, les besoins de la consommation personnelle ou de famille.

De là naissent des occasions nombreuses de fraudes. Un industriel voulant fabriquer clandestinement du vin de raisins secs, pour le vendre ensuite sans acquitter la taxe de fabrication, s'assure du concours de plusieurs particuliers qui se font adresser par quantités 400, 500 ou 800 kilos de raisins secs soit destinés à leur consommation personnelle ou de famille et les ressuient ensuite à un industriel clandestin.

Le renouvellement même cette fraude plusieurs fois dans la même saison, de sorte qu'ils se trouvent avoir reçu, en quelques mois, des quantités de raisins secs de beaucoup supérieures aux besoins de la consommation de la famille la plus nombreuse et la plus alléger de France.

Le syndicat rappelle ensuite que M. Viette, un des députés qui se sont montrés le plus favorables au maintien de l'exemption de la taxe au profit de la consommation de famille, estime qu'une quantité de 450 kilos est suffisante pour les besoins de la famille.

Il vous appartient, monsieur le ministre, ajoute la pétition, de décider, dans l'intérêt du Trésor aussi bien que dans celui de la juste et équitable application de la loi, quelle sera désormais, pour chaque déclarant, la quantité de raisins secs qu'il pourra recevoir, en profitant de l'exemption de la taxe, pour sa consommation personnelle ou de famille.

Il est indispensable, en effet, que cette quantité soit déterminée, afin de donner au service des contributions indirectes les moyens les plus efficaces pour découvrir les fraudes et les poursuivre.

M. Hardon a remis ensuite, au garde des sceaux, une seconde pétition émanant également du syndicat des viticulteurs de France, qui signale le procédé employé par certains industriels pour déprécier les vins plâtrés au moyen du sel de strontiane.

Le syndicat déclare que si ces vins plâtrés et ensuite déplâtrés pouvaient être livrés sans entraves au commerce, ils feraient à la viticulture française une concurrence déloyale qui serait, en outre, particulièrement

funeste, dans ses effets, à la santé des consommateurs, et il demande au garde des sceaux de donner aux procureurs généraux des instructions ayant pour but d'assurer la repression de cette fraude.

LA COMMISSION DU BUDGET

Paris, 25 juillet.

Le Rapport de M. Burdeau

La commission du budget a adopté, ce matin, toutes les conclusions du rapport de M. Burdeau sur l'Algérie.

En voici les plus importantes : Agriculture. — Le rapporteur propose un crédit de 80,000 francs pour commencer l'exécution, qui devra être terminée en dix ou douze années, de travaux au petit barrage à exécuter sur les hauts plateaux et qui favoriseraient l'élevage des moutons.

Travaux publics. — Le crédit de 912,000 francs, consacré actuellement à ces travaux, sera accru de 800,000 fr.

Justice. — Le traitement des juges de paix sera porté à 5,000 fr. pour la première classe. Quinze postes de suppléants seront créés.

Culte. — Une somme de 126,000 fr. servira à subventionner un certain nombre de mairies qui actuellement échappaient à notre contrôle.

Garanties d'intérêts. — La commission a exprimé le vœu que le ministre des travaux publics évite de sanctionner la concession de lignes n'offrant pas un trafic suffisant.

Un autre vœu concerne l'exploitation de l'Est-Algérien.

Postes et télégraphes. — Des recettes nouvelles seraient établies.

Les Obligations trentenaires

La commission du budget a décidé, cette après-midi, de réduire l'intérêt des obligations trentenaires de 4 à 3 fr. 25, de consacrer 3,000,000 de francs à l'incorporation de la garantie d'intérêt des chemins de fer français.

Elle s'est ensuite séparée, en s'ajournant aux premiers jours d'octobre.

Lettre d'Angleterre

Londres, 25 juillet.

On a souvent parlé déjà d'un voyage de M. Carnot en Angleterre : cette fois-ci sera-t-elle la bonne ?

Tout le monde se souvient qu'au moment même où l'empereur Guillaume II s'exhibait à Londres, dans l'apparat multicolore de ses innombrables uniformes, un membre de la Chambre des communes eut l'idée de demander au cabinet Salisbury s'il ne pensait pas qu'il serait convenable de faire part au président de la République française du plaisir qu'éprouverait le gouvernement de la reine à le recevoir à son tour. Le gouvernement répondit que si M. Carnot venait en Angleterre, il y trouverait certainement l'accueil dû au chef d'un grande nation amie, mais qu'il n'était pas dans les usages de faire des invitations de ce genre.

Partout ailleurs, c'est été une question enterrée. En Angleterre, patrie de la libre initiative, les choses n'en devaient pas rester là. L'Institut des ingénieurs civils de la Grande-Bretagne, une des plus importantes corporations du pays, s'est souvenu que M. Carnot avait été élevé aux suprêmes honneurs de la République avait, lui aussi, mané l'équerre et le compas, bâti des ponts et percé des montagnes, et il a spontanément résolu d'adresser une invitation en règle à l'illustre confrère. On dit déjà que l'idée a soulevé un véritable enthousiasme parmi les ingénieurs anglais, qui ne seraient pas fâchés d'opposer par la même occasion une contre-manifestation française à la démonstration germanophile de la cour et du ministre.

M. Carnot acceptera-t-il ? On le souhaiterait, rien que pour voir le nez que ferait lord Salisbury quand cette bonne nouvelle lui viendrait. D'ailleurs, un voyage en Angleterre du président de la République ne pourrait avoir que d'heureuses conséquences. M. Carnot a précisément ce qu'il faut pour réussir auprès des Anglais. Sa bonne grâce contenue et digne formera un contraste tout à son avantage avec les allures théâtrales et les façons hautesaines qui ont tant déçu chez Guillaume II. Son succès personnel n'est pas douteux. Ajoutez à cela qu'en ce moment tout fait présager en Angleterre un retour d'opinion très favorable à la France.

L'attitude glaciée de la population devant l'homme allemand de la reine en était déjà un frappant symptôme. Cet état d'esprit s'est encore mieux manifesté au Parlement, non seulement par les marques de sympathie que nous ont prodiguées M. Labouchère et ses amis, mais surtout par la significative et totale abstention du parti tory en face des vives attaques dirigées par les orateurs de l'opposition contre la politique allemande du cabinet.

De toutes ces circonstances on peut déduire avec une grande apparence de sûreté que si M. Carnot se rendait en Angleterre, il y trouverait un accueil qui ferait réfléchir à Berlin. Pourquoi ne tenterait-il pas l'aventure ?

Le grand-duc Alexis a exprimé hautement la satisfaction que lui a causée la fête d'avant-hier.

On ne saurait trop affirmer qu'il y a eu une véritable fraternisation entre les marins russes et français.

L'airainaut a donné l'ordre aux matelots russes d'emmener boire tous les matelots français qu'ils rencontreraient ; s'ils n'ont pas d'argent, ils n'ont qu'à donner le nom du vaisseau auquel ils appartiennent. La trésorerie paiera les dépenses.

On n'entend que la Marseillaise et l'hymne national russe.

On cite un gros marchand de Saint-Petersbourg qui a offert l'hospitalité à plusieurs matelots français.

La joie est très grande ici et la manifestation prend toutes les heures plus d'importance.

L'empereur vient, en termes flatteurs, de dispenser l'amiral Gervais de lui rendre une visite officielle en raison des fatigues que l'amiral a supportées.

Sa Majesté a annoncé qu'elle passerait demain en revue l'escadre et ferait en personne ses invitations.

monstration germanophile de la cour et du ministre.

M. Carnot acceptera-t-il ? On le souhaiterait, rien que pour voir le nez que ferait lord Salisbury quand cette bonne nouvelle lui viendrait. D'ailleurs, un voyage en Angleterre du président de la République ne pourrait avoir que d'heureuses conséquences. M. Carnot a précisément ce qu'il faut pour réussir auprès des Anglais. Sa bonne grâce contenue et digne formera un contraste tout à son avantage avec les allures théâtrales et les façons hautesaines qui ont tant déçu chez Guillaume II. Son succès personnel n'est pas douteux. Ajoutez à cela qu'en ce moment tout fait présager en Angleterre un retour d'opinion très favorable à la France.

L'attitude glaciée de la population devant l'homme allemand de la reine en était déjà un frappant symptôme. Cet état d'esprit s'est encore mieux manifesté au Parlement, non seulement par les marques de sympathie que nous ont prodiguées M. Labouchère et ses amis, mais surtout par la significative et totale abstention du parti tory en face des vives attaques dirigées par les orateurs de l'opposition contre la politique allemande du cabinet.

De toutes ces circonstances on peut déduire avec une grande apparence de sûreté que si M. Carnot se rendait en Angleterre, il y trouverait un accueil qui ferait réfléchir à Berlin. Pourquoi ne tenterait-il pas l'aventure ?

L'ESCADRE A CRONSTADT

Saint-Petersbourg, 25 juillet.

Un grand dîner de gala, offert par le czar aux officiers de l'escadre française, aura lieu dans la grande salle centrale du Palais d'Hiver.

Ce dîner, qui comprendra six cent cinquante couverts, sera servi dans de la vaisselle d'or et d'argent d'une grande valeur artistique, par trois cents valets en habit rouge et à passementeries d'or et culottes courtes.

Le grand-duc Alexis a exprimé hautement la satisfaction que lui a causée la fête d'avant-hier.

On ne saurait trop affirmer qu'il y a eu une véritable fraternisation entre les marins russes et français.

L'airainaut a donné l'ordre aux matelots russes d'emmener boire tous les matelots français qu'ils rencontreraient ; s'ils n'ont pas d'argent, ils n'ont qu'à donner le nom du vaisseau auquel ils appartiennent. La trésorerie paiera les dépenses.

On n'entend que la Marseillaise et l'hymne national russe.

On cite un gros marchand de Saint-Petersbourg qui a offert l'hospitalité à plusieurs matelots français.

La joie est très grande ici et la manifestation prend toutes les heures plus d'importance.

L'empereur vient, en termes flatteurs, de dispenser l'amiral Gervais de lui rendre une visite officielle en raison des fatigues que l'amiral a supportées.

Sa Majesté a annoncé qu'elle passerait demain en revue l'escadre et ferait en personne ses invitations.

A bord du « Marengo »

Saint-Petersbourg, 25 juillet.

M. de Laboulaye a rendu, hier, visite à l'amiral Gervais et a déjeuné à bord du « Marengo », où l'amiral a reçu également le maire de Saint-Petersbourg, M. Likhatchev, venu pour l'inviter, lui et ses officiers, au banquet qui sera donné mercredi à l'Hotel-de-Ville.

Avant le dîner, une quinzaine de voitures seront mises par la municipalité à la disposition des marins français pour visiter les environs de Saint-Petersbourg.

M. Likhatchev a accompagné l'invitation

d'une gracieuse allocution dans laquelle il a exprimé ses profondes sympathies et celles de ses concitoyens pour la nation française. L'amiral Gervais et les officiers de l'escadre ont dîné hier chez l'amiral Schwarz, commandant le port.

Visite du czar

Saint-Petersbourg, 25 juillet.

Le czar et la czarine visiteront l'escadre française, puis ils offriront un déjeuner à l'amiral Gervais et à ses officiers sur le yacht impérial Dierjava, qui stationne à Cronstadt.

Aujourd'hui également aura lieu le banquet offert par le club de la marine de Cronstadt et auquel ne seront admis que les militaires.

La presse anglaise

Londres, 25 juillet.

Le Daily Telegraph publie un article empreint de courtoisie sur l'hospitalité offerte par la Russie à la flotte française, dont les officiers ne pourront qu'emporter des souvenirs agréables.

Le journal ministériel ajoute que, quand la flotte française ou russe, ou toutes les deux, visiteront les côtes britanniques, John Bull leur fera le meilleur accueil possible.

Un article du « Nord »

Bruxelles, 25 juillet.

Le Nord, dans son premier Bruxelles, parlant de la brillante réception faite à la flotte française dans les eaux russes, dit : « Toutes les classes de la population apportent dans leurs démonstrations amicales l'entrain d'une fête nationale, la suite du programme qui comprend les réjouissances officielles ne fera que marquer plus profondément encore le caractère de ces démonstrations. Celles-ci ont mis en évidence les sentiments d'amitié et de confiance mutuelle qui animent les nations dont les drapeaux fraternisent actuellement dans les eaux du golfe de Finlande. »

Les officiers russes

Saint-Petersbourg, 25 juillet.

Les officiers de la marine russe parlent en termes enthousiastes de l'excellent état des vaisseaux de guerre français. Ils trouvent les vaisseaux de l'escadre française incomparablement supérieurs à tous ceux qu'ils ont vus de la flotte anglaise. En général, l'impression produite à Cronstadt par l'escadre et les marins français est excellente. Le grand amiral, grand-duc Alexis, avait dit à ses officiers qu'ils feraient bien de profiter du séjour de l'escadre française pour faire de sérieuses études sur l'organisation et le service de la marine française.

Les dîners officiels

Saint-Petersbourg, 25 juillet.

Le Message du Gouvernement annonce que le grand-duc Alexis offrira demain à dîner aux officiers de la flotte française à bord du croiseur Asia.

Le même journal confirme une nouvelle dépêche, d'après laquelle un dîner serait offert, le 28, à Pétershoff aux officiers de l'escadre française.

Chant de bienvenue

Eydkunon, 25 juillet.

L'une des circonstances les plus caractéristiques de la rencontre de l'escadre fut certainement l'exécution de la Marseillaise, par tous les orchestres militaires russes.

L'autorisation leur en fut donnée par l'empereur, seulement après mûre délibération.

Un salut de bienvenue du peuple russe pour les marins français, chanté par le chœur de Slaviansky sur l'air de la Marseillaise, peut se traduire approximativement en français : « Glorieux fils de France, que ce salut se transmette de génération en génération. Nous chantons à votre gloire, vous les bien-aimés de notre patrie ! Qu'ils se déploient sur notre capitale, ces drapeaux français et russes, témoins silencieux de notre amitié ! »

Feuilleton de L'ECHO DE LYON du 26 Juillet (82)

Le Forçat Colonel

PAR Fortuné DU BOISGOBEY

DEUXIÈME PARTIE

Par quatre, au trot ! commanda gaiement le dragon en piquant son cheval, et la petite troupe prit les allures vives.

Tout à coup, Zerga, le cheval arabe, qui avait pris la tête de la colonne, fit un écart brusque et s'arrêta en soufflant bruyamment.

Un cadavre était étendu au milieu de la route, les bras en croix et le ventre largement ouvert.

X

Dans la sierra

Rosa éperonna son cheval en détournant les yeux avec dégoût.

Le mort était vêtu d'une cape brune et d'un bonnet de laine. C'était évidemment un des paysans insurgés qui tenaient la montagne, et il était clair qu'on s'était battu récemment sur ce chemin.

Je vous le disais bien, s'écria le capitaine, que les Espagnols s'amusaient

aujourd'hui. Vous savez bien que, chez eux, il n'y a pas de bonne fête sans coups de couteau, et ce gaillard-là en a reçu un de première qualité.

Ce couteau-là devait être fait comme une batonnette, murmura le soldat Ratabal, qui commençait à ne plus partager l'optimisme de son officier.

Avançons, capitaine, dit Coignard en poussant son cheval, nous ne sommes pas de la fête, nous autres, et mal nous en prendrait peut-être de tomber au milieu des invités.

L'allure de la petite troupe s'accéléra sensiblement. On arrivait au fond de la gorge ; le terrain avait changé de nature et de grands chênes ombrageaient les deux côtés de la route.

Tiens ! des soldats sur un arbre ! cria tout à coup le capitaine en montrant une yeuse énorme qui avait poussé isolément sur un rocher.

En effet, on apercevait debout autour du tronc ou assis sur les grosses branches des hommes en uniforme français. On distinguait de loin leurs épaulettes rouges.

C'est singulier, dit Coignard, ils doivent bien nous voir, et ils ne bougent pas.

L'immobilité est de rigueur sous les armes, dit l'imperturbable capitaine. C'est égal, c'est drôle de se mettre en faction dans un arbre, ajouta à demi-voix Ratabal qui regardait de tous ses yeux et qui s'écria tout à coup :

Ils sont pendus, je vois les cordes ! Les voyageurs mirent leurs chevaux au galop et arrivèrent au pied de l'arbre où les attendait un affreux spectacle. Cinq malheureux grenadiers français,

liés solidement autour du tronc de chêne vert, avaient été criblés de balles. Trois autres, accrochés par le cou aux maîtresses branches, avaient également servi de cible aux meurtriers.

Rosa et son amant se regardaient sans oser se communiquer leurs pensées, qui devenaient de plus en plus sombres. Ils furent tirés de leurs réflexions par la voix du capitaine Champoreau, qui disait tranquillement :

Quelle admirable discipline que celle de l'armée française !

Comment demanda Coignard ahuri.

Parbleu ! ces troupiers ont maraudé, quoique je ne vois pas trop ce qu'ils ont pu prendre dans ce gremlin de pays, et le commandant du détachement les aura fait fusiller sur place. C'est bien fait, et c'est comme ça que l'empereur se fera aimer en Espagne.

C'est possible après tout, capitaine, dit Coignard, qui reconnaît à ébranler cette foi robuste dans les dispositions pacifiques des habitants.

Il ajouta en se penchant à l'oreille de Rosa :

Les guérillas ont passé par là et nous sommes en dangereuse compagnie.

Pourquoi aussi nous avez-vous embarrasés de ces Français ? répondit l'Espagnole avec humeur.

Tâchons de gagner ce soir une posada, dit rapidement le comte, et demain matin nous trouverons bien moyen de partir sans eux.

On se remit en route. La caravane devint silencieuse. Ratabal lui-même cessa peu à peu de siffler l'air de la Monaco, avec lequel il charrait l'ennemi du chemin depuis la rencontre de l'arbre sinistre. Le Gascon sagace commençait à réfléchir, et il soupçonnait que son capitaine pouvait se faire illusion sur l'enthousiasme de la Catalogne à l'endroit des Français. En même temps, il surveillait attentivement la route à gauche et en arrière. Coignard, qui marchait en tête, avançait lentement au milieu des grosses pierres qui barraient le sentier, et l'officier de dragons jurait à chaque faux pas de son grand cheval normand.

Dieu sait où nous arriverons ainsi, ma chère Rosa, dit le comte. Vous savez-vous encore de l'emplacement de l'auberge dont vous m'avez parlé ?

Elle doit être au pied de la montagne, sur la droite, répondit sans hésiter l'Espagnole.

Mon capitaine, je vois une lumière, cria tout à coup Ratabal.

Les voyageurs tournèrent vivement la tête et aperçurent en effet une clarté qui semblait par moment changer de place.

C'est une lampe qu'on promène dans une maison, dit Coignard ; obligeons à droite, nous y serons dans trois minutes.

Les cavaliers quittant le chemin frayé s'engagèrent sur un versant très accidenté, où leurs montures trébuchaient à chaque pas.

Ce n'est pas tout à fait la grande route de Paris à Versailles, grommelait Ratabal

## Les journalistes russes

Voici le texte des félicitations apportées sur le *Marengo*, par la députation des journalistes russes, au nom de la presse russe de Saint-Petersbourg :

« Nous venons souhaiter la bienvenue à nos amis de la France. Vive la France ! »

« On a vu, sur les bateaux venus à la rencontre de l'escadre, une quantité de brochures contenant un aperçu historique de la flotte française, avec le drapeau tricolore sur la couverture. »

## VISITE DU CZAR

St-Petersbourg, 25 juillet.

Aujourd'hui, à eu lieu l'épisode évidemment le plus important du séjour de l'escadre française, c'est-à-dire la visite de l'empereur et de l'impératrice à l'escadre.

Les souverains sont arrivés à Pétersbourg, vers 10 heures 1/2, sur le yacht *Alexandrie*, dans la rade de Cronstadt, où stationnent les navires français et les vaisseaux russes de l'escadre pratique.

Le temps était superbe. Les navires français sont tous pavés. Chaque marin se tenait à son poste et prêt à exécuter les manœuvres.

La réception a été très solennelle, lorsque le yacht impérial *Alexandrie*, qui portait l'empereur, l'impératrice et leurs enfants; la reine de Grèce avec son fils et sa fille, ainsi que tous les grands-ducs et les grandes-duchesses, et les principaux personnages.

La suite impériale est entrée dans la rade, où elle a été saluée par l'escadre française, auxquelles se mêlaient les accords de l'Hyman national russe.

L'amiral Gervais et l'ambassadeur de France s'étaient rendus au-devant de leurs visiteurs.

## A bord du « Marengo »

Le yacht impérial a longé lentement la ligne de l'escadre et s'est arrêté non loin du vaisseau amiral *Marengo*, pendant que les équipages français venaient occuper les bords et escadillaient les cordages avec une admirable promptitude.

Les souverains et les personnages qui les accompagnaient se sont alors rendus à bord du *Marengo*, où ils sont montés à 40 heures 3/4 précises. Ils ont été reçus sur le pont par des acclamations frénétiques et ont commencé par assister au défilé des compagnies de débarquement de l'escadre.

Pendant ce temps, la musique exécutait un pas redoublé, la *Marche de Sambre-et-Meuse*, puis les hymnes nationaux russe et grec. En l'honneur de la présence de la reine de Grèce, un des mâts du *Marengo* portait le pavillon hellénique, tandis qu'un grand mâât était arboré le pavillon russe.

Le défilé, précédé de tambours battant aux champs et de sonneries de clairons, était commandé par le capitaine de frégate Maisonrouve.

L'empereur a félicité les marins français de leur bonne tenue, et apercevant plusieurs médaillés, a exprimé le désir de leur adresser la parole.

Tous les médaillés ayant été alors réunis, il les a interrogés séparément avec une extrême affabilité sur les exploits qui ont mérité une médaille d'honneur.

L'enthousiasme de l'équipage est devenu alors indescriptible.

## A Travers l'Escadre

La famille impériale visite ensuite les différentes parties du *Marengo*, puis elle est redescendue pour passer en revue sur le *Marengo*, qui a été l'objet de l'attention toute particulière et de l'admiration hautement exprimée du czar.

L'empereur et l'impératrice ont pénétré jusque dans les étages inférieurs, ont examiné chaque détail et ont assisté aux manœuvres du grand canon d'arrière.

## Le déjeuner officiel

Vers une heure, les souverains russes et leur suite ont quitté le *Marengo* pour se rendre sur le yacht impérial *Dierjavna*, ancré en rade, où l'empereur avait invité à déjeuner l'amiral Gervais, les commandants des navires français, M. de Laboulaye, ambassadeur de France, et les membres de l'ambassade.

Pendant le déjeuner, la musique militaire a exécuté tour à tour l'*Hymne national Russe* et la *Marsailleuse* qui ont été écoutées debout par toute l'assistance.

## Toast du Czar

L'empereur a porté un toast au président Carnot et à la marine française, auxquels l'ambassadeur de France a répondu par un toast de remerciement à l'Empereur et à la flotte russe.

La famille impériale et leur suite ont quitté le yacht *Dierjavna* à 2 heures 1/4 seulement, pour repartir sur le yacht *Alexandrie* accompagnés par de nouvelles salves de coups de canons, tirés par les navires français.

La visite a causé parmi tous les marins de l'escadre un vif enthousiasme.

## LETTRE DE RUSSIE

(DE NOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL)

St-Petersbourg, 11/23 juillet.

L'escadre volante russe part à la rencontre de la flotte française, sous le commandement du vice-amiral Kajnakov. Au moment où j'écris ces lignes, le télégraphe vous signalera l'enthousiasme des Russes. Jamais je n'ai vu Cronstadt parée comme elle l'est aujourd'hui, il n'y a pas de fenêtre qui ne soit ornée de drapeaux. Les rues sont un fouillis de verdure, on a planté dans les rues des milliers de bouleaux.

Les arcs de triomphe, très artistement décorés, se suivent dans chaque rue. Il n'y a plus à Pétersbourg, ni dans les environs aucune fleur. Tout a été enlevé à des prix fabuleux, pour être jeté sur le passage de nos marins. Voici les navires faisant face aux navires français : l'*Empereur Alexandre II*, corvette *Rinda*, canonnière *Grozniachi*, les clippers *Chriolok*, qui était l'année dernière à Nice, *Platonov*, *Viestnik*, *Natonsnik*, *Imen*, 4 torpilleurs et probablement le *Nicolas I*. L'arrivée de l'escadre sera annoncée par 21 coups de canon sautant la nation russe, et les fortresses de Cronstadt y répondront et hisseront le drapeau français. Il y aura ensuite les visites d'usage entre les deux amiraux et commandants de navire. Puis, l'amiral Gervais descendra sur le quel pour saluer le commandant de la place vice-amiral Schwarz. Là se borneront les cérémonies d'aujourd'hui. Demain, l'amiral Gervais et les marins viendront à Pétersbourg chez le vice-premier ministre général Kremer, et chez l'aide de camp d'état-major de la flotte Kistof, puis chez l'ambassadeur de France, M. de Laboulaye, et autres. J'ai vu beaucoup de fêtes en Russie, celles de l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage, celle du couronnement à Moscou de l'empereur Alexandre III, mais

je puis assurer, sans crainte d'être démenti, que *jamais, jamais, jamais*, il n'y aura eu pareil enthousiasme et pareille joie. La ville de Cronstadt ressemble à une joyeuse femme parée pour un grand bal.

A l'arrivée, Slavianski et sa chapelle chanteront la *Marsailleuse*, puis les Russes entraineront les marins pour la fête. Ces derniers n'auront rien à payer, tous cafetiers et restaurateurs voulant leur offrir gratis les meilleurs de leurs produits.

Les places sur les bateaux particuliers pour assister à l'arrivée se paient 40 francs ! et il n'y a pas suffisamment de bateaux.

Les membres allemands du Yacht-Club ont refusé de s'associer à la fête projetée du club; cela ne portera guère ombre au tableau. Il y a eu aussi une dissension intéressée dans la commission française pour la réception par la colonie. Le local de l'Arcadia, dont les propriétaires sont Russes, étant le seul propice à cause de sa grandeur et de sa situation, les restaurateurs français qui auraient voulu servir le banquet se sont retirés de la commission des fêtes.

Pour terminer, je dois vous assurer que l'on a suivi avec beaucoup d'attention les dernières séances de la Chambre des députés, et l'on est satisfait d'avoir vu entrer l'interpellation Laur. On sait fort bien que s'il fut advenu un changement de cabinet, l'escadre aurait quand même continué sa route vers nous; mais, enfin, on est plus tranquille de savoir que tout est bien tranquille en France, et l'on est d'avis qu'une clôture de session n'aurait pas pu arriver plus à propos.

IVAN.

## Massacre d'une Mission Française

Lisbonne, 23 juillet.

Le *Courrier portugais* annonce que la mission Fourneau, qui avait été envoyée par M. de Brazza dans le Sanghe, dans la direction du lac Tchad, a été attaquée par les indigènes et qu'il s'en est fallu de peu que la mission ne fût complètement anéantie.

M. Fourneau, chef de la mission, a été blessé par une flèche au-dessous de l'œil.

Un de ses seconds, M. Thierie, a été tué sous sa tente de deux coups de lance.

M. Blum a été blessé d'un coup de lance au côté.

Quatorze Loangos, un Pahouin et un Sénégalais de la mission ont été tués.

M. Fourneau et le reste de la mission ont dû battre en retraite.

On croit que la mission Crampel, plus heureuse, est arrivée au lac Tchad.

## TENTATIVE CRIMINELLE

Attentat contre M<sup>me</sup> Constans, M. Etienne et M. Treille. — Un médecin soupçonné.

Paris, 25 juillet.

Dans la soirée de jeudi, M<sup>me</sup> Constans, la femme du ministre de l'intérieur, M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, et M. Treille, médecin inspecteur des colonies, ont reçu par le camionnage de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée chacun une caisse contenant des volumes entre les feuillets desquels on avait placé une poudre blanche explosive.

Le parquet procède actuellement à une enquête et la poudre contenue dans les volumes est soumise à l'examen de M. Girard, chef du laboratoire municipal.

Ces boîtes ayant été expédiées de Toulon, M. Goron a été chargé par le parquet de se rendre dans cette ville pour procéder à une enquête.

La première personne à qui fut remise une de ces boîtes était M. Treille. Il s'empresse de l'ouvrir, mais comme il éprouvait une certaine résistance et que les grains de poudre s'échappaient, il eut immédiatement des soupçons.

Se rappelant que des lettres de menaces lui avaient été adressées il y a quelque temps, ainsi qu'à M. Etienne et à d'autres personnes par un ancien médecin de la marine, il eut un soupçon que cette boîte devait contenir quelque matière explosive. Il s'arrêta dans ses investigations et se rendit immédiatement auprès de M. Etienne, à qui il fit part de ses soupçons.

M. Etienne, qui avait reçu une boîte analogue, résolut de l'envoyer avec celle de M. Treille à la préfecture de police.

Ce qui déroute les soupçons au sujet de l'envoi de la boîte à M<sup>me</sup> Constans, c'est qu'aucune menace n'avait jamais été proférée contre elle ni contre le ministre de l'intérieur par l'auteur des lettres en question.

Le paroissien de M<sup>me</sup> Constans

Paris, 25 juillet.

Je vous ai télégraphié, en quelques mots, l'attentat dirigé contre M<sup>me</sup> Constans, M. Etienne et Treille.

Voici, puisés aux meilleures sources, tous les détails de cette tentative criminelle.

Jeudi matin, en traversant pour se rendre au conseil des ministres, le pètit salon attenant à son antichambre du premier étage de l'hôtel Beauveau, M. Constans aperçut sur la table une lettre posée sur un livre.

Il prit la lettre et le livre, reconnut à l'adresse de la lettre l'écriture d'une de ses petites nièces, qui est une catholique pratiquante et, tournant le livre, lut sur le dos : « Missel de la ville de Paris ».

Il rejeta un peu brusquement la lettre et le volume sur la table.

« Bon, se dit-il, voici ma petite nièce qui veut convertir ma femme » et il fit prévenir M<sup>me</sup> Constans que son courrier était arrivé.

M<sup>me</sup> Constans, qui était alors dans son cabinet de toilette, regarda la lettre qui lui était adressée; quant au missel, il était ficelé et recouvert d'une simple feuille de papier qui portait pour souscription : « Monsieur Constans, 18, rue de Miramont, Paris. »

On sait que M. Constans a habité à cette adresse jusqu'à son arrivée au ministère; il a changé tout récemment d'appartement.

En faisant l'expédition à son domicile particulier, on espérait évidemment qu'il ouvrirait plutôt le volume.

M<sup>me</sup> Constans, après avoir coupé les ficelles, porta ses doigts sur la tranchée qui était dorée, mais, sentant qu'elle était un peu poissée, et reconstruisant d'ailleurs une légère résistance, elle n'insista pas. Elle crut que l'habitude s'est renouvelée d'en envoyer quelquefois, depuis de longues années, aux différents membres du gouvernement.

Il paraît que c'est une manière assez usitée qu'emploient les esprits chagrins, afin de témoigner leur mécontentement.

M<sup>me</sup> Constans remit le missel à sa femme de chambre qui voulut persister à l'ouvrir. M<sup>me</sup> Constans le lui défendit et lui donna l'ordre de le porter au maître d'hôtel qui se nomme Durand.

Ce détail prouve précisément l'inutilité de ces sortes d'attentats dont les simples gens de l'époque sont si facilement exposés à être les victimes que les ministres que leurs auteurs voudraient atteindre.

Le fameux paroissien, remis à Durand,

était de format petit in-octavo, il était fort ancien, puisqu'il est daté de 1741; il était recouvert de papier noir chagrin; le dos était en maroquin noir.

Durand le posa sur le bord de la fenêtre. Il commença à exercer une pression au moyen d'un ciseau à froid, lorsque le volet de chambre, qui était à genoux pour voir dans l'intérieur, lui cria : « Arrête! arrête! j'aperçois une méche! »

## A la Sûreté générale

Comme bien l'on pense, Durand ne se fit pas répéter l'avis deux fois; il laissa de côté le volume qui fut porté chez M. Cazelle, directeur de la Sûreté générale. Celui-ci le secoua avec précaution et en fit tomber quelques grains de poudre noire, d'une valeur, dit-il, d'une pincée de tabac à priser.

Il en prit deux grains qu'il mit à l'écart et passa dessus une allumette enflammée. Une légère explosion se produisit aussitôt.

M. Cazelle prit le chemin du laboratoire municipal et confia le singulier volume, en lui demandant de l'ouvrir sur l'heure, à M. Girard, directeur du laboratoire.

Celui-ci rassembla les grains de poudre qu'il put faire sortir, en forma une petite bouille de la grosseur d'environ une lentille, la plaça sur l'enclume et la frappa d'un marteau de fer.

La détonation qui résulta de cette percussio fut, rapportent les employés du laboratoire, aussi forte que celle qui serait produite par une cinquantaine de coups de fusil partant simultanément.

En artiste, expert de ces sortes d'opérations, M. Girard fit noyer le volume qui fut ainsi ouvert sans accident. Alors on se rendit compte qu'on était en face d'une machine infernale de mécanisme fort ingénieux.

## Une machine infernale

Les dix ou quinze premiers feuillets du volume étaient intacts, ainsi que les dix derniers.

Les feuillets intermédiaires au nombre de 200 et 250 avaient été creusés au moyen d'une section d'une grande netteté, de manière à former une boîte dont les bords étaient constitués par la marge laissée sur la hauteur et sur la largeur.

Cette boîte, assez semblable à ces livres creux qu'on fabrique chez les confiseurs, pour y enfermer des bonbons, cachait une boîte de sardines vide, en fer blanc.

Le contenu de cette boîte de sardines était le suivant : 200 grammes de fulminate de mercure et 20 ou 22 balles de revolver, enveloppées dans du papier à filtre et une trentaine de capsules Gevelot.

Il y avait là, nous a affirmé le directeur du laboratoire, de quoi faire sauter tous les murs de Pétersbourg, de quoi réduire en viande à pâté toutes les personnes présentes et creuser sous nos pieds une excavation de plus de 15 mètres de profondeur.

## Chez M. Constans

M. Cazelle, en sortant de son laboratoire, revint au ministère et se rendit dans les appartements du 1<sup>er</sup> étage où il fit appeler M. Constans.

M. Constans, revenu du conseil des ministres, était alors en train de recevoir des journalistes. Il les quitta et revint après avoir entendu le rapport du directeur de la sûreté générale. Il continua gaiement, avec nos confrères, la conversation commencée, sans traîner le moindre émoi, ni la moindre préoccupation, à tel point que tous prirent congé de lui sans se douter du danger auquel M<sup>me</sup> Constans et lui venaient d'échapper.

M. Constans n'en souilla mot à personne. Ce n'était pas, sans doute qu'il en voulait faire un gros secret, mais il a dû se faire le raisonnement suivant : « Si je raconte l'affaire, ai-je dit se dire, on croira que j'ai exagéré les choses et que je pose à l'empereur de Russie, ou bien encore on colportera que c'est moi qui ai fait préparer le coup. »

## Le Livre de M. Treille

Mais M. Constans n'avait pas été le seul gratifié d'un pareil présent. M. Treille, directeur du service de santé colonial, avait aussi reçu de Toulon un volume à peu près semblable. Il n'y avait que cette différence : celui qui avait été choisi pour lui n'était pas un missel. Il n'avait pas de tranchée dorée, mais rouge, et, comme, par suite, la tranchée était moins compacte, elle laissa passer, dès que M. Treille prit le livre entre ses mains, des grains de poudre en assez grande quantité.

Ses défiances furent aussitôt mises en éveil, d'autant que M. Treille était alors couché et que les grains de poudre tombèrent sur ses draps. Il était 8 heures 1/4 quand M. Treille reçut le volume, tandis que M. et M<sup>me</sup> Constans ne l'ont eu en leur possession que vers 9 heures moins 1/4.

Si un malheur était arrivé, c'est donc M. Treille qui aurait sauté le premier.

## Chez M. Etienne

Dès que M. Treille fut appelé par son service auprès de M. Etienne, il le mit au courant de la chose et lui apprit qu'il en avait saisi le commissaire de police de son quartier. M. Etienne félicita chaleureusement son collègue et l'avoir échappé à un aussi odieux attentat.

Le sous-secrétaire d'Etat aux colonies ne se doutait pas que le coupable avait compris au nombre de ses victimes projetées. Le soir, quand M. Etienne rentra rue de Douai, à son domicile privé pour y dîner, sa domestique lui remit un volume ressemblant plus ou moins à celui dont M. Treille lui avait fait la description.

Il n'eut rien de plus pressé que de le faire parvenir aussitôt au commissaire de police.

## Chez M. Lozé

Un détail anecdotique assez plaisant : un des deux commissaires de police saisis de l'affaire est un Toulousain exubérant.

Il accusa donc chez le préfet de police avec un dont il ne connaissait pas le juste contenu et se mit à expliquer l'affaire à M. Lozé en le brandissant en l'air, en le frappant du plat de sa main ou en le lançant sur le bureau.

Son chef hiérarchique, M. Vignier, chef de cabinet du préfet, qui sortait d'assister à l'opération du laboratoire dut lui dire : « Mais cessez donc, soyez moins pétulant, vous allez nous faire sauter tous ! »

## L'ENQUÊTE

Ces trois expéditions ont été faites de Toulon par la poste.

Elles étaient affranchies chacune au moyen de cinq timbres. L'emballage était identique; il est très probable que l'attention de l'employé de la poste qui a affranchi ces envois a été attirée par les noms des destinataires et qu'il pourra fournir des renseignements précieux.

Le directeur de la sûreté est reparti pour le chef-lieu du Var. Il est exact qu'un médecin a proféré récemment par lettre des menaces de mort contre M. Treille.

Est-ce lui qui est coupable ou n'est-ce pas plutôt l'employé qui s'est, avant-hier, brûlé la cervelle à Toulon ?

Il paraît acquis, par l'examen des volumes, que ces trois machines infernales ont été fabriquées par quelqu'un appartenant à l'arsenal de Toulon ou au moins à la marine.

La machine traversait toute l'épaisseur des volumes et chacun de ses bouts était

retenu au moyen de deux légères plaquettes d'acajou fixées à l'un et à l'autre côté de l'intérieur de la couverture par de petites vis de cuivre. Elle était composée de deux petites bandes de papier entre lesquelles avait été étendue une mince couche de fulminate de mercure.

L'explosion devait résulter du frottement de deux bandes sur le fulminate et il était impossible d'ouvrir le volume sans produire le frottement destiné à déterminer cette explosion.

C'est par une chance inexplicable que sur les trois envois, faits par le coupable, aucun ne fait omdit au but criminel qu'il se proposait d'atteindre.

## GUERRE ET MARINE

Paris, 25 juillet.

M. Champet, officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe, des bureaux de l'intendance de la 14<sup>e</sup> région, a été désigné pour être employé au 13<sup>e</sup> corps d'armée, par permutation pour convenances personnelles avec M. l'officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe Lambert.

— A la suite des grandes manœuvres, le commandant du 13<sup>e</sup> corps d'armée doit soumettre au ministre de la guerre un projet de règlement sur les exercices et les manœuvres des troupes alpines. Les troupes du 14<sup>e</sup> corps d'armée manœuvreront, de leur côté, dans les vallées de la Maurienne et de la Tarentaise, sous la haute direction du général Berge.

— La loi « modifiant l'organisation des régiments régionaux d'infanterie » a été promulguée hier, elle porte la date du 20 juillet 1891.

Il reste à promulguer la loi portant création d'un nouveau régiment subdivisionnaire dans la 14<sup>e</sup> région, et la loi relative à l'organisation des bataillons de chasseurs à pied territoriaux.

— Mardi aura lieu devant une commission spéciale nommée par le ministre de la guerre, les expériences définitives du nouveau matériel pour le transport des blessés et malades par voie ferrée.

## Dépêches Diverses

Paris, 25 juillet.

## LE TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE

M. de Freycinet, dans sa visite au Val-de-Grâce, s'est intéressé particulièrement aux travaux du laboratoire de bactériologie et au nouveau matériel d'ambulance.

Il paraît qu'un des agrégés militaires attachés au Val-de-Grâce, M. Burierou, fait actuellement de très intéressantes expériences à propos de la tuberculose.

Il emploie des injections sous-cutanées comme le docteur Koch, mais ses injections n'ont aucun autre rapport avec celles du médecin allemand.

Les expériences ont donné jusqu'à ce jour les plus heureux résultats.

Elles seront communiquées mardi au congrès de la tuberculose.

## ARRESTATION D'UN EX-GÉNÉRAL

Dans l'après-midi d'hier, M. Goron, chef du service de la sûreté, a procédé à l'arrestation d'un ancien général de division, le général Robin.

Le général Robin avait accepté la direction d'une maison de banque, située boulevard du Temple, où, de concert avec un banquier, il se serait livré à de nombreuses escroqueries.

Disons, pour mettre l'armée absolument en dehors de cette triste affaire, que le général Robin a été, pour des faits semblables, rayé des cadres de l'armée et de la Légion d'honneur, alors qu'il commandait une division à Douai.

## LES ESCROCS DE BESSÈGES

Nîmes, 25 juillet.

On a déjà entendu environ 900 témoins. Il en reste encore un grand nombre à entendre.

On découvre de nouveaux noms fictifs sur les états de répartition. Hier, l'appariteur cherchait un nommé Martin, ancien ouvrier de la Cie de Bessèges, pour aller déposer sur une somme assez importante qu'il avait regue. Après recherches, on a appris que cet ouvrier était mort depuis quatre ans.

## ÉTRANGER

Guillaume II en Angleterre

Londres, 25 juillet.

Il paraît que l'empereur Guillaume a l'intention de revenir sur les côtes d'Angleterre *ex abrupto* pour passer en revue l'escadre en manœuvre de cette année.

Il fera encore une courte visite à Osborne, où il est bruité aussi d'une dernière démarche qui serait faite pour que lord Salisbury prenne l'initiative d'une proposition de désarmement qu'il adresserait à l'Allemagne elle-même.

## Une nouvelle affaire italo-américaine

Philadelphie, 25 juillet.

Dans une rixe entre des terrassiers italiens et des charpentiers américains sur une ligne de chemins de fer en construction, un des charpentiers a été tué à coups de couteau.

Le consulat italien et les autorités ne voient là qu'une vaine menace; d'après eux, la part attribuée aux Italiens dans le meurtre serait exagérée.

## Les Mineurs de Knoxville

Knoxville (Etats-Unis), 25 juillet.

Les mineurs de la région, encouragés par le délai accordé, se procurent des armes et se déclarent prêts à se battre.

Une ville minière de Pensylvanie leur promet de l'argent et même des combattants.

Les centres ouvriers de Kentucky se prononcent en faveur des « révoistes »; toutefois, un conflit ne se produira que si le gouverneur fait avancer des troupes.

## Libre Chronique

## DEUX BATONNIERS

M<sup>e</sup> Du Buit. — M<sup>e</sup> Cresson. — Le batonnier. — 2 250 avocats ! — M<sup>e</sup> Du Buit. — L'avocat marin. — 300.000 francs d'honoraires. — M<sup>e</sup> Cresson. — Le préfet de police du 4 septembre. — Les deux compagnons de Jules Favre. — Comment je vis un assassin quand j'étais stagiaire.

L'élection d'un batonnier de l'ordre des avocats près la Cour d'appel de Paris est toujours un événement; être placé à la tête du premier barreau du monde ne peut passer inaperçu, en dépit des interpellations à grand orchestre et des grèves des employés de chemins de fer qui veulent « voyager gratuitement sur toutes les lignes » comme de vulgaires députés.

Aussi, la semaine passée, les journaux du soir avaient-ils gardé une petite place en « dernière heure » pour enregistrer la nou-

velle et apprenaient-ils au lecteur courant l'information que M<sup>e</sup> Du Buit était élu batonnier.

L'élection de M<sup>e</sup> Du Buit appartient à la chronique et je demande la permission d'en dire deux mots; si on me refuse cette permission, je la prends, voilà.

Le nouvel élu a obtenu 301 voix sur 374 votants. C'est beaucoup et ce n'est guère. Songez, en effet, que l'ordre des avocats près la Cour de Paris se compose de 2.250 membres en chiffres ronds; parmi ceux-là, 1.500 stagiaires qui ne votent pas et opinent seulement du bonnet; ce sont les magistrats de demain, les fils de famille qui iront pe

Les fêtes des environs. — Aujourd'hui, dimanche, auront lieu les fêtes ci-après aux environs de Mâcon :

La Madeleine, commune de Replonges, où il y aura bal, chevaux de bois, tirs et jeux divers, à 3 kilomètres de Mâcon.

Charmay-le-Mâcon, à 4 kilomètres de Mâcon, la fête sera des plus belles, cafés-concerts, bals et jeux divers.

Tir à la cible. — La société du 60<sup>e</sup> territorial continuera, aujourd'hui dimanche, ses exercices de tir, au Stand mâconnais.

Concert de l'Harmonie. — Notre société musicale l'Harmonie donnera son prochain concert, sous la direction de son chef, M. Hamant, jeudi prochain, sur la promenade du quai Sud, à 8 heures 1/2.

Nous publions prochainement le programme de cette soirée qui sera, nous dit-on, séduisant.

LA CRISE OUVRIÈRE A VIENNE

MM. les conseillers municipaux de Vienne qui, pour la plupart appartiennent à la classe ouvrière, paraissent oublier leur origine et se soucient fort peu d'introduire quelques améliorations dans le sort des travailleurs.

Certainement beaucoup de ceux qui sont investis du mandat municipal sont animés des meilleures intentions, et bien qu'un « électeur » nous ait accusé du crime épouvantable de lèse démocratie et d'incitation au pillage, nous nous plaignons à reconnaître l'honnêteté et la bonne foi, partout où nous avons le plaisir de les constater.

Malheureusement, les questions ouvrières qui devraient être le souci constant de M. « l'électeur-maire » de Vienne, n'existent pour lui qu'à l'état de phrases pompeuses bonnes tout au plus à mettre au bas d'une affiche électorale.

Comme par dessus le marché, M. l'anticumulard Jouffray, cumule un nombre incalculable de fonctions plus ou moins honorifiques, et que l'exhibition de sa barbe de fléuve nécessite beaucoup de voyages, il en résulte que M. « l'électeur-maire » de Vienne ne pouvant être à la fois à Paris et à Vienne, réunit son conseil tous les 36 du mois.

Les séances ainsi obtenues deviennent de véritables cours d'escamotages et de prestige collation dont le charme fascine ou endort les collègues de M. Jouffray, mais qui ne leur laisse aucun instant lucide pour y voir clair ou placer un mot.

Pendant ce temps-là les pauvres artisans des usines attendent les cailloux qui ne veulent pas rôtir!

NOS ÉCHOS

Nouveaux légionnaires : C'est avec plaisir que nous enregistrons la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de MM. Jacomet et Devienne, conseillers à la cour d'appel de Lyon.

Tous ceux qui connaissent ces deux magistrats applaudiront à cette double nomination, juste récompense des services rendus.

Les employés de tramways : La Compagnie des Omnibus et tramways vient de mettre en vigueur le nouvel horaire qu'elle avait promis de dresser afin de donner satisfaction à ses agents.

Cette nouvelle réglementation du travail ne paraît pas satisfaire les conducteurs et cochers, aussi, est-il probable que la compagnie recevra à nouveau des réclamations.

On se plaint vivement de l'envahissement des tables des cafés et des étalages des marchands.

Certains industriels abusent véritablement de la tolérance qui leur est accordée en agrandissant ainsi leurs établissements.

Il serait bon de leur rappeler que nos trottoirs ne sont pas faits pour servir de lieux de débarras, mais bien affectés aux piétons.

Conservatoire de musique : La distribution des prix aux élèves du Conservatoire national de musique, aura lieu samedi, 1<sup>er</sup> août, à 1 heure 1/2 de l'après-midi, au théâtre des Célestins.

Récompenses aux inventeurs : La chambre de commerce de Lyon a accordé, pendant le 2<sup>e</sup> trimestre de 1891, des primes de récompenses aux inventeurs dont les noms suivent :

M. Bourret, chef d'atelier, rue des Fossés-de-Trion, 15 (nouveau système de bascule applicable au métier à tisser) ; M. Laplace, contre-maître chez M<sup>me</sup> Murat, place Bellevue, 2 (nouveau conducteur pour les navettes) ; M. Brun, tulliste chez M. Manigat, rue Denfert-Rochereau, 34 (perfectionnement applicable au métier de tulle) ; M. Gaudin, impasse des Pierres-Plantées, 11 (deux systèmes perfectionnant les mécaniques d'armures et s'appliquant au découpage des pièces jumelles sur le métier à deux ou plusieurs pièces) ; M. Jean Latard, rue Bodin, 2, et M. Nové-Josserand, rue du Mail, 21 (système permettant de tisser le velours sans employer le battant brisé) ; M. Rochand, 137, boulevard de la Croix-Rouge (nouveau régulateur compensateur applicable au tissage de tous les tissus).

Concours National de Tir

Le classement continue activement, mais sans difficulté. Voici les résultats qui ont été connus dans la journée d'hier.

38; Frassy, sergent-major au 88<sup>e</sup>, Lyon, 31; Mercier, sergent au 130<sup>e</sup>, Saint-Lô, 28. Armes de guerre. — Fusils réglementaires, modèles 1874, 74-85 et Kropatschek. Revolver d'ordonnance. — Py, de Mayenne, 97 points; Trinité, à Thouars (Mayenne), 97; Moreau, lieutenant au 10<sup>e</sup> d'artillerie à Rennes, 95; Gauthier, à Saint-Maurice, par Lezignan (Ain), 92; Hevin, à Saint-Maurice-d'Amiens, 91; Leullier, de Lyon, 91; Faure, de Paris, 90; Rivoire, de Roanne, 88; Yung, de Valence, 87; Vannetot, de Reims, 86; Dufour de Lyon, 84.

Médailles Médaille d'argent grand module. — Fogliati, de Padoue; Velodini, de Rome; Cahier de Marseille; Bertolini, de Rome; Minervini, de Naples; Michel Remy, de Lyon.

Médaille d'argent petit module. — D'Albert, de Marseille; Voladini, de Rome (deux); Minervini, de Naples; Chappard, de Lyon (deux); Fine, de Marseille.

Médaille de bronze. — Veladini, de Rome; Cahier, de Marseille; Bertolini, de Rome (deux); Aulas, de Lyon; Marot, de Paris; Marron, de Lyon; Belloni, de Morez (Jura); Hegeschweiler, de Lyon; Maury, de Lyon; Dietrich, de Bourgoin (deux); Montpeyroux, de Villeurbanne.

Concours public Championnat de la Jeunesse. — Manoury, de Paris, 86 points; Brille, de Paris, 84; Besson, de Paris, 83; Lemoine, de Paris, 78; Piquet, de Mâcon, 76.55; Blandin, de Lyon, 76; Landrin, de Lyon, 74.66; Dumas, de Villeurbanne, 74.86; Boulu, de Lyon, 70.40; Crozet, de Lyon, 63.46; Tautier, de Vienne, 63.20; Henriot, de Givors, 61.6; Traclat, de Charlieu, 58.80; Chagot, de Reims, 57.3; Villamez, de Lyon, 56.93; Robert, de Montreuil-sur-Bois, 55.46; Drevet, de Vienne, 54.60; Buthon, de Lyon; 52.80; Guerry, de Lyon, 52; Chartron, de l'Arbresle, 52; Robin, de Saint-Etienne, 51; Langlet, de Saint-Quentin, 51.33; Banelot, de St-Denis, 51.33; Rizon, de St-Alban-la-Rive, 49.60; Bonnoy, de Lyon, 49.40; Dany, de Champagnolle 49.43; Chapon, de Paris, 48; Gelpi, de Lyon, 47.20; Rozier, de Saint-Etienne, 46.40; Corlet, du Havre, 46.02; Hugener, de la Verpillière, 46.1; Brouillet, de Lyon, 45.6; Durbiez, 45.46; Boisset, 43.46; Dubois, 43.20; Grizard, 42.49; Burdin, 41.66; Anthelme, 41.60; Laurencin, 41.6; Riboud, 41.6; Séve, 40.33; Decour, 39.6; Fontaine, 38; Menoud, 36; Guillermier, 36; Drevet, 35.2; Béraud, 34.40; Amsler, 32; Gily, 33; Gruffaz, 31.33; Fléchère, 31.2; Massip, 31.2; Chaperon, 29.33; Arnaud, 29. Brillat, de Lyon, 28.2; Goyard, Rocheraud, Vincent, Mathieu, Carillon, Mathias, Bénitier, Gaudin, Barnay, Auriol, Faure, Laquet, Drevon, Guy, Julien, Cossoul, Baudenay, Gloxin, Guerre, Michel, Diedisheim, Sabot, Benet, Perret, Marquet, Batru, Bizachier, Michard, Gauthier, Maze, Girard, Crépier, Neyron, Fajon, Durand, Fort, Poncet, Prudhomme, Bertrand, Caminet, Vernet, Viollet.

Grand Prix de Lyon MM. Violet, de Paris, 246 points; Gauthier, de Châteauneuf, 222; Robert, de la Chaux-de-Fonds, 220; Lecocq, de Paris, 218. Créatin-Maitenaz, de Marseille, 217; Asch; wander, d'Altorf, 217; Levert, de Bruxelles, 214; Guerières, de Turin, 214; Blanc-de-Montreux, 214; Moreau, de Paris, 213; Richardet, de la Chaux-de-Fonds, 209; Bonnoy, de Paris, 193; Brouillet, de la Chaux-de-Fonds, 205; de Messing, de Méran (Tyrol), 205; Weber-Hans, de Genève, 203; Faure, de Paris, 202; Elmer, de Saint-Gall, 201.05; Dettwyler, de Genève, 201; Grosjean-Rédard, de la Chaux-de-Fonds, 200.40; Sillem, d'Amsterdam, 199.43; Bulliard, de Paris, 198; Knecht, de Saint-Gall, 193; Abadie, de Nantes, 197.20; Guy de Massiac, de Dijon, 196.23; Beaumont, de Béthune, 196.23; Milne, de Dundee (Ecosse), 193; Brédon, de Genève, 191; Villetti Roberto, de Rome, 190; Doheli, de Sion, 190; Laurier, de Genève, 192.36; Bourquin, de Neuchâtel, 192; Bourdon, de Lyon, 192; Arbel, de Rive-de-Gier, 191.40; Humbert, de Dijon, 191; Gleize, de Dijon, 190; Gerster, de Saint-Etienne, 189; Duplay, de Saint-Etienne, 189; Tirotti, de Turin, 189; Hirschy, de Neuchâtel, 187.53; Germain, de Genève, 187; Valesco, de Turin, 186.56; Ausserer (Tyrol), 186; de Lapeyrouse, de Marseille, 186; Julien, de Genève, 186; des Signouix, de Moulins, 185; Raymond, de Genève, 184.80; Segond, de Nîmes, 184; Schellenberger, de Winterthur, 183.60; Morin, de Rouen, 183.60; Sartay, de Paris, 182.70; Lindt, de Prescia, 182.70; Veladini, de Rome, 180; Jeandet, de Lyon, 180; Charlas, de Lyon, 179.80; Dubon, de Pontarlier, 178.26; Fogliati, de Padoue, 176.90; Bernard, de Marseille, 196.90; Treboux, de Genève, 176; Souloy, de Bruxelles, 175.93; Perrier, de Lyon, 175.93; Angelini, de Bellort, 175.93; Castel, de Saint-Etienne, 174.96; Bal, de Givors, 176.96; Claudius Martin, de Lyon, 174; Labbé, de Paris, 173.03. Norvay, de Paris, 172.06; Rajon, de Lyon, 742; Vitton, de Lyon, 174.10; Michel Chevaller, de Saint-Etienne, 171; Vallet, de Saint-Ouen, 170.80; Lecocq, de Paris, 170.40; Moreau, de Paris, 170; Hurel, de Blois, 169.16; Gupolz, de Zurich, 168.30; Gillet, de Rouen, 168.30; Plumant, de Lyon, 168; Benvenuti, de Pise, 167.06; Badoud, de Lyon, 166; Luthi, de Genève, 166; Forestier, de Laroche, 165.30. Leullier, d'Amiens, 165.20; Cavadini, de Paris, 165; Du Mont, d'Anvers, 164.93; Anzani, de Lugano, 164; Donsanti, de Rome, 163; Perrin, de Neufchâtel, 161.46; de Beyer, de Dijon, 161.46; Siméoni, de Vérone, 161.46; Bachelin, de Genève, 160.53; Laroche, de Jarne, 159.90; Boudrier, de Paris, 158.06; Paccot, de Lyon, 158.53; Guy, de Dijon, 157.56; Jannin, de Genève, 165.86; Huter, de Genève, 154.66; McGroz, de Lyon, 153.70; Courquin, de Bourgoin, 153.06; Schwab, de la Chaux-de-Fonds, 152.40.

Concours du Conservatoire Dernière séance des concours, hier aux Célestins, et les classes de déclamation et d'opéra, qui les terminaient, avaient attiré un très nombreux public.

On se souvient du succès qui marqua, l'année dernière, l'audition de la classe de déclamation, que présentait, après quelques succès seulement, de professeur, M. Belliard. Cette classe qui, d'année en année, s'en allait en baissant, se trouva subitement relevée, grâce à la persévérance de l'excellent artiste, et plusieurs élèves pouvaient concourir brillamment.

Il en a été de même cette année. Sur cinq élèves présentés, cinq ont été récompensés, dont trois élèves d'un an et une toute jeune fillette de 14 ans, M<sup>lle</sup> Besson, qui a joué très gentiment *Pendant le Bal*.

M<sup>lle</sup> Saintot, une soubrette très accorte, qui est très en progrès sur l'année dernière, a interprété *Dorine, de Tartuffe*, d'une façon fort convenable.

M. Merle, dans *Tartuffe* et *Ruy-Blas*, nous a montré qu'il pouvait arriver.

A côté des concurrents, on a beaucoup remarqué une jeune et élégante personne, M<sup>lle</sup> Solange Roger qui, après quelques mois de leçons, a abordé très crânement la scène et a donné la réplique dans le *Filustier, Tartuffe* et *Pendant le Bal*, comme une véritable artiste. Cette élève fera honneur à son professeur.

Arrestations. — Joseph B..., 48 ans, manoeuvre, rue Duguesclin, 245, a été arrêté, hier, par les agents de la sûreté sous l'inculpation de vol.

La petite Antoinette P..., 12 ans, demeurant rue Fénelon, a été également écrouée

Voici les résultats pour ce concours : Deuxième prix. — M<sup>lle</sup> Saintot. Premier accessit. — A l'unanimité, M<sup>lle</sup> Besson. Deuxième accessit. — M<sup>lle</sup> Ordinaire.

Après le concours de déclamation a eu lieu, celui de chant; très supérieur à celui de l'année dernière.

M<sup>lle</sup> Thibaud, qui a une jolie voix de falcon bien timbrée a chanté avec succès le duo du 3<sup>e</sup> acte d'*Adia*.

Dans le 3<sup>e</sup> acte de *Mignon*, M<sup>lle</sup> Lespinasse nous a montré que cette dernière année de Conservatoire, lui avait été très profitable, elle est devenue une très charmante daguezon à laquelle on fera succès.

M<sup>lle</sup> Bailly, deuxième prix de 1890, a concouru pour obtenir le premier dans *Hamlet* et son succès a été complet.

Dans *Mignon*, nous avons également entendu M<sup>lle</sup> Dubois, une jeune élève qui a d'excellentes dispositions et qui nous redonne l'assurance que nous sommes en bonne place.

Les réjouissances étaient données par M<sup>me</sup> Berthel, MM. Cottet, Bonnard et Dethurens, qui ont eu leur large part de bravos.

Voici les résultats : Premier prix. — M<sup>lle</sup> Lespinasse et Bailly. Deuxième prix. — M<sup>lle</sup> Thibaud. Troisième accessit. — M<sup>lle</sup> Dubois. M<sup>lle</sup> Thibaud méritait certainement mieux que le second prix, mais le jury semble avoir voulu garder encore une année au Conservatoire cette élève qui en sortira avec une éducation artistique complète et une récompense largement méritée.

ELECTION DU 5<sup>e</sup> CANTON

On nous communique l'ordre du jour suivant : Le comité de l'union des républicains progressistes du Ve arrondissement réunit ce jour.

Après avoir entendu le citoyen Voidier, qui remet sa démission de conseiller d'arrondissement, Considérant qu'il est de notoriété publique que le succès de la candidature Ravarin n'est dû qu'à un appoint considérable des réactionnaires qui ont pris part à ce vote, Considérant que la politique du comité n'a pas été mise en minorité dans cette élection, puisque le comité des prétendus républicains du Ve canton a cru devoir prendre le programme du comité progressiste,

Par ces motifs : Refuse la démission du citoyen Voidier, lui renouvelle sa confiance et engage tous les sincères républicains à se grouper pour la défense de la République.

BËTES ET RÉUNIONS D'AUJOURD'HUI

Arènes lyonnaises. — A 2 heures 1/2, grandes courses de taureaux, avec M. Pouly.

Enfants pauvres. — A 9 heures du matin, distribution des prix à l'école de la Martinière.

Ecole de tissage. — A 9 heures du matin, distribution des prix au Palais du Commerce.

Ecole des Beaux-Arts. — A 9 heures, distribution des prix, à la Faculté de Médecine.

Ecole des sourds-muets. — A 2 h. 1/2 du soir, distribution des prix aux élèves de l'institution des sourds-muets et des jeunes aveugles, 17, rue des Maisons-Neuves.

Société philanthropique Savoisiennne. — A midi, banquet annuel et fête d'été, à la Brasserie Française, 8, rue des Ecoles.

Anciens élèves de l'Enseignement professionnel. — A 2 heures, grande fête dans les jardins du Grand-Noé, rue de la Duchère, à Vaise.

Syndicats de l'alimentation. — A 2 heures, à la Bourse du Travail, réunion générale des syndicats de l'alimentation.

Alcazar de Fontaines. — A 2 heures 1/2, concert-conférence au bénéfice de la bibliothèque populaire. Le soir, bal. Tramways quel de la Pêcherie.

La Fraternelle de la Demi-Lune. — Fête gymnique au restaurant Midor, à Craponne.

Brignais. — Grande vogue annuelle.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Dimanche 26 juillet, 20<sup>e</sup> jour de l'année. Lune : le 21 juillet; dernier quartier, le 28. Soleil : lever, 4 h. 26; coucher, 7 h. 45.

Société lyonnaise de gymnastique. — A la suite d'une accusation anonyme lancée contre M. Fischer, président de la « Lyonnaise », le conseil d'administration de cette société a spontanément décidé de constituer un jury d'honneur pour examiner le bien fondé de cette dénonciation.

Or, il résulte du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juillet dernier, qui nous est communiqué par les membres du jury d'honneur, que M. Fischer n'a jamais cessé de mériter l'estime et la confiance du conseil d'administration de la « Lyonnaise » qui l'autorise à faire de la présente déclaration tel usage qu'il jugera convenable.

Au surplus, avant de se séparer, tous les membres présents ont déclaré qu'à aucun moment, depuis la réception du factum anonyme, le moindre doute ne s'était élevé dans leur esprit, sur la conduite patriotique de M. Fischer pendant la guerre de 1870.

Manifestation des ouvriers boulangers. — Une trentaine d'ouvriers boulangers ont fait hier, vers 8 heures du soir, une manifestation devant les bureaux de placement de la rue du Sergent-Blandan, de la rue de la Martinière et du quai de la Charité.

Le pupart de ceux qui avaient organisé cette manifestation sont d'anciens garçons boulangers de la ville de Lyon, qui se plaignent de ce que les placeurs procurent des emplois aux ouvriers des villes voisines, alors qu'il y en a un grand nombre dans notre ville qui se trouvent sans travail.

Incendie. — Un incendie s'est déclaré hier, à 8 heures 1/2 du matin, dans le logement occupé par les époux Bouvier, au 4<sup>e</sup> étage de la maison portant le n<sup>o</sup> 3 de la rue Proje-tées-Tapis. Le feu, qui avait pris naissance dans un sac de charbon de bois, a été éteint par des voisins. MM. Bureau et Richer, qui, les premiers, avaient aperçu la fumée se dégageant par les fissures de la porte. Les dégâts ne sont pas très importants, heureusement pour les époux Bouvier, qui n'étaient pas assurés.

par les soins du commissaire de police, pour complicité de vol.

Accident du travail. — Hier, à trois heures du soir, M. Jean Bellini, âgé de 43 ans, voiturier, rue Chaponnay, s'est fait prendre la main gauche dans un tourniquet placé dans une maison en construction, située cours Gambetta, à l'angle de la rue des Fossants.

Conduit à la pharmacie Teppie, le pauvre diable, qui avait trois doigts complètement broyés, y a subi un pansement, puis a été emmené à son domicile.

Razzia de vagabonds. — La nuit dernière, les agents du service de la sûreté, sous la conduite du brigadier Baud, ont arrêté dix-huit jeunes gens, la plupart repris de justice, qu'ils ont trouvés couchés dans des wagons à la gare d'eau de Perrache. La bande a été dirigée sur la permanence.

« Le Feu ». — On nous annonce l'apparition du « Le Feu », qui sera l'organe spécial des sapeurs-pompiers du Sud-Est et du Midi de la France. Nos meilleurs vœux de succès à notre jeune confrère.

Clercs d'huissiers. — MM. les clercs d'huissiers, d'après, du syndicat des huissiers et employés de l'enregistrement sont invités à assister à une réunion privée qui aura lieu le lundi 27 juillet à 8 h. 1/2 du soir, café Perrot, place du Pont, 14.

Ordre du jour. — Approbation les statuts de l'association en formation.

Vogue de Vaise. — Comme les années précédentes, la vogue de Vaise qui s'ouvre le 25 courant, offrira à messieurs les amateurs et promeneurs toutes les plus grandes attractions. Tout s'y est donné rendez-vous. Aussi nous promettons grand succès à cette vogue si le temps le permet. Il est accueilli sera réservé à messieurs les visiteurs.

Réunion. — Les patrons coiffeurs du III<sup>e</sup> arrondissement de Lyon sont convoqués à une réunion qui aura lieu le lundi 27 juillet courant, ancienne brasserie Corompt, Geneteil, successeur cours Gambetta, 33.

Ordre du jour. — Discussion sur la formation des magasins à 6 heures du soir.

Théâtre des Célestins. — Une vraie bonne fortune pour les dilettanti : M<sup>lle</sup> Reichenberg, l'éminente sociétaire de la Comédie-Française, mélangé à profit son congé annuel, viendra donner aux Célestins, le lundi 3<sup>e</sup> août prochain, une seule représentation qui se composera principalement de la superbe comédie de Molière : *L'École des Femmes*. M<sup>lle</sup> Reichenberg est accompagnée de M<sup>me</sup> Marie Kolb, de MM. Cornaglia, Corbin, etc., qui tiendront les rôles qu'ils jouent ordinairement à l'Odéon.

Le bureau de location pour cette soirée de vraie gala sera ouvert à partir de vendredi 30 juillet, de 10 heures du matin à 7 heures du soir.

Concerts-Bellecour. — Aujourd'hui, dimanche, à 8 heures 1/2, grand festival Halévy aux Concerts-Bellecour, avec les concours de M<sup>lle</sup> Cottet-Mathieu et de M. Bonnard, qui chanteront à la première et à la seconde partie du concert.

A la première partie, M<sup>lle</sup> Cottet-Mathieu se fera entendre dans le grand air de *Charles VI*, et M. Bonnard dans la romance *La Fée aux Roses*. M<sup>me</sup> Cottet-Mathieu chantera, dans la seconde partie, le grand air de *l'Air et le Feu*, et M. Bonnard, le grand duo du 3<sup>e</sup> acte des *Mousquetaires*.

E. CADART, M<sup>e</sup> dentiste, prévient sa clientèle que son cabinet est transféré quai de la Charité, 1, angle de la rue de la Barre, au 1<sup>er</sup>.

Pilules Suisses Exigez le timbre officiel et des contrefaçons. Méfiez-vous des contrefaçons.

LES MÉDICAMENTS frais, bons et pas chers, se trouvent toujours à la Grande Pharmacie du Serpent, Lyon, 32, rue Lanterne.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL Paris, 25 juillet.

Le conseil municipal a adopté l'ensemble du projet relatif au chemin de fer métropolitain de Paris.

UNE ÉGLISE QUI S'ÉCOULE Paris, 25 juillet.

On mande de Vienne au Standard que la tour d'une église récemment construite à Szalatina, en Hongrie, s'est écroulée jeudi, ensevelissant sous ses débris seize ouvriers qui ont été tués ou ont reçu de graves blessures.

LE CRIME DE SAINT-DENIS Paris, 25 juillet.

La cour d'assises de la Seine a condamné aujourd'hui, pour tentative d'assassinat sur la personne de la veuve Larmer, brocanteuse, à Saint-Denis, les nommés Kern à 20 ans de travaux forcés et à la rélegation, et Poittevin à 15 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour.

UN MARI ASSASSIN Versailles, 25 juillet.

La cour d'assises a condamné aux travaux forcés à perpétuité le nommé Frémont, le 10 mai dernier, à précipité sa femme sous les roues d'une locomotive. Celle-ci fut horriblement mutilée. Frémont avait, antérieurement, subi onze condamnations.

EXPLOSION A BORD D'UN NAVIRE Falmouth, 25 juillet.

Le vapeur autrichien Szapary, allant de New-York à Trieste, est arrivé ce matin. Le commandant rapporte que deux explosions ont eu lieu ce matin dans le charbon qui forme sa cargaison. Un homme a été tué et plusieurs grièvement blessés.

ACCIDENT DE GUILLAUME Berlin, 25 juillet.

Le Moniteur de l'Empire rapporte que le 23 juillet au soir, l'empereur se trouvant sur le pont du Hohenzollern a fait un faux pas sur le plancher que la pluie avait rendu glissant et humide. Il s'est blessé légèrement au genou droit, et comme il est nécessaire que l'empereur ne se fatigue pas le pied, les excursions dans les montagnes et les parties de campagne ne pourront pas avoir lieu pendant quelque temps.

L'état général du souverain est bon, l'empereur a pris, hier, un repas à la table commune sur le pont.

TENTATIVE D'ASSASSINAT Roubaix, 25 juillet.

Ce matin, un ouvrier tricoteur, nommé Michel Colas, âgé de vingt-sept ans, sujet

belge, qui avait été renvoyé de chez son patron, M. Emile Roussel, teinturier en tissus, rue Watt, est venu chercher son livret.

Pendant que le directeur de la maison, M. Desrousseaux, procédait à cette formalité, Colas lui a tiré, à bout portant, deux balles de revolver qui ont été se loger derrière l'oreille.

De plus, le blessé, en tombant, s'est fait une forte contusion au front. Les balles n'ont pu encore être extraites.

Toutefois, les jours de la victime ne seraient pas en danger. Le meurtrier a été arrêté sur-le-champ. Il a déclaré ne pas regretter son acte.

LES BOUCHERS DE NARBONNE Narbonne, 25 juillet.

Le différend entre les bouchers et la municipalité persiste. Le préfet a tenté encore d'offrir sa médiation conseillant à la municipalité de remettre les choses dans leur état primitif et de faire trancher les difficultés pendantes par les juridictions compétentes. La municipalité a refusé, les bouchers continuent la grève.

Comme hier, la municipalité a réquisitionné des bestiaux qui seront abattus et vendus par ses soins. Le conseil municipal sera saisi mardi de l'affaire.

UN SINISTRE New-York, 25 juillet.

Un incendie considérable a éclaté à Tallad dans le Texas. Plusieurs entrepôts ont été brûlés; on évalue les pertes à 2,000,000 de dollars environ.

Dépêches Téléphoniques

Paris, 26 juillet, 2 h. matin.

AÉRONAUTES PERDUS On est toujours sans nouvelles de quatre aéronautes français qui, partis jeudi soir de Bruxelles, vers 7 heures, par un vent du sud-ouest, montaient quatre ballons : la Ville de Lille, le Vigilant, Pro Patria et Renaissance.

L'ESCADRE A OSTENDE On mande d'Ostende au Journal de Bruxelles qu'il se confirme que l'escadre française viendra à Ostende saluer le roi des Belges.

LA MISSION CRAMPPEL On mande du Congo, à la date du 31 mars, au Mouvement Géographique, à Bruxelles, que l'expédition Crampel, qui a quitté l'Oubanghi au poste français Bambe, et qui se dirigeait vers le nord à la fin de janvier, s'est vu barrer la route, à trois jours de marche du fleuve, par les indigènes du Langoissis, contre lesquels elle a eu à combattre.

Après cette lutte, Crampel a dû obliquer vers l'ouest, les indigènes ayant abandonné la contrée et affirmé l'expédition. Depuis lors, les postes de l'Oubanghi sont sans nouvelles de celle-ci.

Le même correspondant annonce l'arrivée, sur la rive droite de l'Oubanghi, au Congo français, d'une avant-garde arabe.

Six arabes ont été vus au village de Wadda, situé sur la rive droite du fleuve Grand, au coude que forme celui-ci, un peu en amont du poste de M<sup>me</sup> Kouanghy. Ces arabes seraient des emissaires du camp établi à cinq jours de marche de Wadda, vers le nord. Ce camp serait pourvu de chameaux, de chevaux et d'ânes.

Les arabes sont des traquants d'esclaves et d'ivoires. Comme on le voit, il est urgent, dit le journal belge, que la Colonie du Congo français prenne des mesures si elle ne veut pas laisser les arabes pénétrer chez elle, par la rive droite de l'Oubanghi.

L'état du Congo a pris, lui, depuis longtemps, des précautions pour parer à de telles éventualités.

ETAT-CIVIL DE LYON

INHUMATIONS
Premier arrondissement. — Françoise Vial, sans profession, 79 ans, rue Luiziérou, 10, f. 10 h.

BOURSE DE LYON

Table with columns: FONDS D'ÉTAT, OBLIGATIONS, listing various financial instruments and their values.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE, COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSA, listing market movements.

APRÈS BOURSE

Table with columns: COURS DES VALEURS EN BANQUE, ACTIONS, OBLIGATIONS, listing bank and bond prices.

CONDITION DES SOIES DE LYON

Table with columns: Nombre, SORTES, listing silk market conditions and prices.

COPISTES

Ayant belle écriture et pouvant donner tout leur temps, peuvent s'adresser, munis d'une demande toute prête comme spécimen, à l'Agence Fournier, 14, rue Confort.

AVIS

Nous rappelons aux Sociétés patriotiques, de tir, gymnastique, natation, aux Sociétés littéraires et musicales, aux organisations de mutualité, aux Syndicats et aux Comités politiques, que l'ECHO de LYON insèrera toujours avec plaisir toutes leurs communications et documents.

AVIS

Etude de M<sup>e</sup> PONDEVIAUX, avoué à Lyon, rue Neuve, 7.

AVIS

En la forme des ventes de biens de mineurs, en l'audience des Criées du Tribunal civil de Lyon, et EN UN SEUL LOT,

AVIS

Capitaux offerts de 4 à 50 000 sur hypothèques. S'adresser à M<sup>e</sup> Papillon, notaire au Bois-d'Oingt.

AVIS

Guerre = CHARLATANISME. Formule dévolée et livrée avec traitement clair et précis. Jeunes hommes, pour vous guérir des écoulements récents ou invétérés et vous en préserver toujours, demandez à A. EYMIN, à LYON (France), l'indication de sa formule en français, en allemand, en anglais et en espagnol, sous pli cacheté avec preuves irrécusables, à qui lui donne son adresse.

AVIS

Le Rédacteur-Gérant: NICOLAU-MENTELLE. Imp. WALTERER ET C<sup>o</sup>, rue Belle-Gordière, 14. — Lyon.

VENTE
En la forme des ventes de biens de mineurs, en l'audience des Criées du Tribunal civil de Lyon, et EN UN SEUL LOT, D'UNE BELLE PROPRIÉTÉ De Produit et d'Agrément

CONCERTS BELLECOUR
Tous les Soirs, à huit heures
GRAND CONCERT
PAR L'ORCHESTRE DU GRAND THEATRE
Sous la Direction d'Alexandre LUIGINI
LE MARDI & LE VENDREDI
GRANDE FÊTE ARTISTIQUE

ALCOOL DE MENTHE
DES ALPES
Seul véritable antidote épidermique fabriqué avec des appareils perfectionnés par J. DELLEZAIVE, distillateur. Se trouve dans toutes les épiceries.

LOTÉRIE ARTISTIQUE
Du Peintre Jules GARNIER
Comprenant 30,000 fr. de lots en œuvres remarquables offertes par les principaux Artistes-Peintres
TIRAGE PROCHAIN
UN FRANC LE BILLET

SEUL LE QUINA ABRIC
permet de préparer soi-même à la minute pour 1 f. 25 un litre de VIN DE QUINA conforme au Codex
Fabrique à Lyon, Ph<sup>e</sup> Gaudet, 31, rue Hôtel-de-Ville.

ROB DEPURATIF SANS RIVAL
AU DAPHNÉ MEZERIUM
Soleil végétal succédané du Mercure, l'anti-syphilitique le plus puissant et le dépuratif du sang le plus énergique par son action éminemment anti-syphilitique et dépurative.

LYON-HORTICOLE
CHRONIQUE DES JARDINS
Journal horticole, illustré de gravures noires, paraissant deux fois par mois, par fascicules de 20 et 16 pages gr. in-8, avec couverture.

BON AVIS A LIRE
Ne laissez pas manger les vieux vêtements d'homme par les mites. C. Louyrette, rue Mazenod, 10, Lyon, achète les pelouses, vestons, pantalons, gilets, habits noirs et chapeaux, etc.

Occasion Exceptionnelle pour 15 fr. seulement
SPLENDIDE SERVICE VENITIEN en cristal toutes nuances: blanc, jaune ou bleu, composé de 52 pièces, soit: 4 douzaines de verres à vin, beaux liqueurs et coupes, 4 carafes pour eau-de-vin, etc.

AVIS
M. ROUSSET, 4, rue des Archers (ci-devant rue de la République), fabricant du manioc Roussel, consommé de santé, et de l'essence de café Roussel,
PRÉVIENT LE PUBLIC
que M. LOZENGUEUX, 47, cours Gambetta, lui ayant acheté un flacon d'Alcool de Menthe de la Victoire, a trouvé sur l'étiquette intérieure de son flacon un numéro qui lui a donné droit à une prime de 10 francs qu'il s'est fait payer chez M. Tolonias, 5, place de la Victoire, Lyon.

Aux Amateurs Photographes
LE SIMPLIFIÉ
NOUVEL OBTURATEUR permettant à l'opérateur de se photographier lui-même dans un groupe, paysage, etc., à distance et pose instantanée. L'appareil peut s'adapter à tous les objectifs et possède un grand avantage sur tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour, en ce que son fonctionnement est très simple et son prix peu élevé.

Lampe de Poche « Cartouche Lebel »
à 0,30 pièce et 0,40 rendue franco
Cette lampe miniature qui a obtenu le grand prix à l'EXPOSITION, sert pour s'éclairer dans les greniers, montées, caves, etc., sans crainte d'incendie et sans aucun danger.

Vous faut-il de l'argent?
Vendez à l'Utile, 71, cours Lafayette, or, argent, bijoux armés et tous vos reçus du Mont-de-Piété.

GRAINS FARINES
GRAINETIERS-MEUNIERS-BOULANGERS
Il est de votre intérêt
d'être toujours au courant de toutes les fluctuations qui se produisent sur les grands marchés réguliers de France et de l'étranger sur les Grains et Farines. Pour cela vous devez être abonnés au COURRIER DU COMMERCE qui paraît à Lyon, deux fois par semaine, le Dimanche et le Jeudi; c'est le journal spécial au Commerce des Grains, à la Meunerie et à la Boulangerie, le mieux informé et le moins cher des journaux commerciaux.

Feuilleton de L'ECHO DE LYON du 26 Juillet (32)
LA MAISON DU BARBIER
PAR
LUDOVIC JOHANNE
— Vous l'entendez, maréchal, le voilà maintenant qui demande à être exilé! Ma parole, ces jeunes gens sont d'une extravagance!

tions et à leurs serments!... Un jupon leur fait tourner la tête!... Tenez, Duroc, vous voyez bien que j'ai deviné! Voyez, il ne répond rien!... Il a l'air d'un écolier surpris en train de lire un livre défendu!... Eh! l'amour n'est pas interdit, sacrebleu, lieutenant; seulement, il faut ouvrir l'œil et ne pas s'en laisser conter!

Phœbus était capitaine! Mais Sabine était perdue! Le jeune homme s'affaissa dans un fauteuil, puis, tout à coup, tressaillit. La figure de Nicole venait de traverser son esprit...

tout, des sacrifices qu'elle s'était imposés jusqu'à ce que son fils eût atteint l'âge d'homme. Il se rappelait avec une émotion pieuse, les soins maternels, l'affection éclairée et la tendresse vigilante dont sa jeunesse avait été entourée.

« Une fatalité inexorable m'a poursuivi et vaincu.
« Mon affiliation aux Philadelphes, que tu as connue et approuvée, chère maman, a été dénoncée comme un crime au comte d'Estoré et présentée sous le jour le plus faux. Le comte n'a pas voulu voir la réalité. Au lieu d'un parti politique, honnête et vigoureux, qui rêve le retour de la liberté en dehors de la violence et du meurtre, il n'a vu, dans les Philadelphes, qu'une tourbe d'agitateurs et d'assassins.